

**DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)**

SOCIETE : HORIZON TELECOM

Adresse : 6 rue de Gueugnon, BP 30
71 300 Montceau Les Mines

Téléphone : 33 (0)3 85 67 75 30

Télécopie : 33 (0)3 85 67 75 31

Je soussigné,

Claude BAQUE, Président Directeur Général, déclare sous mon entière responsabilité que le produit :

Référence : 71TR00110

Désignation du produit : HORSIN TELEASSISTANCE

Application : système d'alarme pour la protection des personnes

est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE :

article 3.1 a : (protection de la santé et sécurité des utilisateurs)
norme de sécurité électrique appliquée : EN 60 950-1 : 2001

article 3.1 b : (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique)
norme CEM appliquée : EN 301 489-1 V1.4.1 (02)
norme immunité alarmes sociales: EN 50 130-4 (95)/A1 (98) /A2 (03)

article 3.2 : (utilisation efficace du spectre radioélectrique, de façon à éviter les interférences dommageables)
norme RADIO appliquée : EN 300 220-3 V1.1.1 (éd 2000)

A et effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

Date : 19 04. 2005

Signature :

